

Développement local en Rhône-Alpes

Innovation

Cemavil, le premier système d'information de gestion du stationnement urbain pour les collectivités

Qu'on se le dise : Pierre Descombes, créateur de l'entreprise SEMCO en 1986, est l'inventeur du nouveau concept Cemavil. Son idée première ? Trouver un système moderne, efficace et performant qui puisse garantir le respect des droits au stationnement des catégories d'usagers comme les personnes handicapées ou les transporteurs de fonds.

Notre homme imagine alors deux systèmes pour lesquels il dépose des brevets. Mais c'est plus tard que l'inventeur réunit une équipe pour reprendre l'idée de départ, élargir le concept et l'adapter aux défis des villes. Une nouvelle marque en adéquation avec la ville est née, Cemavil. Depuis deux ans donc, Pierre Descombes et son équipe travaillent sur ce concept.

Pour ce faire, Cemavil apporte des solutions aux besoins des collectivités : un Observatoire, véritable système de gestion du stationnement urbain, pour permettre aux collectivités d'établir une politique claire et compréhensible ; le contrôle du stationnement et la gestion des places spécialisées pour quatre catégories d'usagers : les personnes handicapées, les taxis, les véhicules de livraison et les convoyeurs de fonds, l'identification de véhicules se faisant alors par l'intermédiaire d'un badge électronique pour permettre la gestion des autorisations de stationnement sur les places réservées à des ayants droit ; enfin le développement et la gestion d'un vrai service de stationnements minute ou de zones bleues.

L'équipement de ces places par des capteurs Cemavil permettant de connaître facilement la durée de stationnement de chacun des véhicules.

Pour la première fois dans l'hexagone, Cemavil a présenté ses solutions de gestion du stationnement urbain au cours du salon EquipVille. Une innovation qui répond à un objectif naissant : apporter un peu plus de citoyenneté à la problématique du stationnement urbain. Concrètement, des capteurs autonomes, communicants, de très petites tailles, implantés dans la chaussée, interprètent la variation de champs magnétiques lorsqu'un véhicule vient occuper la place de parking.

Apporter de la citoyenneté à la problématique du stationnement urbain

Bref, en adéquation avec les nouveaux besoins inhérents à la gestion du stationnement

urbain, Pierre Descombes poursuit son bonhomme de chemin, lui qui a appris le métier de dessinateur industriel à l'école technique Berliet et qui a travaillé durant 13 ans au bureau d'études de RVI (Renault Véhi-



Pierre Descombes

cules Industriels). En 1986, il crée l'entreprise SEMCO et commercialise depuis lors des équipements urbains (barrières et mobiliers) auprès des collectivités locales, des entreprises et des offices nationaux. Depuis, 11 autres brevets ont été déposés. Avec plus de 700 produits standards et souvent personnalisés, SEMCO vise donc l'accessibilité maîtrisée des véhicules, des deux-roues et des personnes en situation de handicap dans les espaces généralement réservés aux piétons. S'appuyant sur un réseau d'agents commerciaux couvrant toute la France, SEMCO travaille aujourd'hui avec plus de 1 000 collectivités locales de toutes tailles, les conseils généraux et d'autres organismes tels que la SNCF, Voies Navigables de France, INSA de Lyon... Affichant un chiffre d'affaires de 1,47 M€ pour l'année 2006 (150 000 € de résultat net), Pierre Descombes table pour un prévisionnel aux alentours de 2 M€ pour l'exercice 2007. Dans le même temps, les effectifs sont passés de 4 à 7 personnes. La fabrication est actuellement sous-traitée auprès d'entreprises rhônalpines. Enfin d'un point de vue commercial, un renforcement est prévu principalement sur la région Ile-de-France, secteur à fort potentiel nécessitant de disposer d'une force de vente « locale ».

Christophe Magnette

